FEDERATION DES CECILIENNES DU JURA

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2016 tenue le dimanche 28 février 2016, à 14h30, au Centre Paroissial « L'Avenir », à Delémont

PRESENCES: Mme Marie-Thérèse Fleury, Présidente du Comité Central (CC), Abbé Pierre Girardin, Aumônier de la Fédération, M. Pierre-André Clivaz, Président de la Commission de Musique (CM), Mme Isabelle Voyame, caissière, Mrs Laurent Courbat, Joseph Queloz, Maurice Jecker, Maurice Mamie, membres du CC et de la CM, M. Pierre Migy, membre de la CM et bibliothécaire, M. Pascal Tissier, représentant du Service d'Information Catholique (SIC), Mme Gisèle Allimann, secrétaire de la FCJ, 94 chanteurs représentant 44 sociétés

EXCUSES: M. l'Abbé Jean Jacques Theurillat, Vicaire Episcopal, M. Benoît Berberat, Président de la Commission des Orgues (CO), M. Rémy Julien, membre de la commission de musique (CM), Mme Annabelle Ribeaud de Coeuve, Sociétés de La Baroche, Bienne/St-Grégoire, Boécourt, Boncourt, Bonfol, Courchavon/Mormont, Epauvillers, Les Genevez, Tavannes

ABSENCE : Société de Vermes

Marie-Thérèse Fleury, présidente de la Fédération, accueille les représentants des Sociétés Ste-Cécile :

« Avant toute chose, nous allons prier. Merci à notre aumônier, l'abbé Pierre Girardin, de mettre en mots notre prière et à Pierre-André de nous diriger pour le chant d'entrée. Nous allons y associer les défunts de nos sociétés et leurs proches. Ce 28 février 2016, j'ai le plaisir d'ouvrir cette 141ème assemblée. Je vous salue toutes et tous, vous qui représentez votre société. Je salue particulièrement la présence de : M. Cédric Meier, représentant de l'Union des Chanteurs Jurassiens, M.Pascal Tissier, chargé du Service d'Information Catholique. Les personnes et sociétés mentionnées ci-dessus nous ont demandé de les excuser. »

1. Prière

L'Abbé Pierre Girardin prend la parole pour un moment de prière. « Nous avons la chance de connaître le Dieu de Jésus-Christ. Cette année 2016 est l'année Jubilaire de la Miséricorde. » Comme introduction à cette assemblée, il reprend la prière du Pape François pour l'année de la Miséricorde. Sous la direction de Pierre-André Clivaz, l'assemblée entonne l'« Hymne pour l'Année Sainte de la Miséricorde ».

2. Appel: admissions – démissions

L'année 2015 a vu la disparition d'une société, celle de Corgémont-Courtelary qui a envoyé sa démission à la FCJ.

La Fédération des Céciliennes compte à ce jour 54 sociétés. Le nombre de sociétaires est de **1100** pour l'année 2015 (**1142** en 2014, **1195** en 2013, 1498 en 2000).

Marie-Thérèse procède ensuite à l'appel des sociétés avec le nombre de représentants.

3. Nomination des scrutateurs

Mme Eve Schaller et M. Narcisse Froidevaux sont nommés scrutateurs. La présidente remercie ces 2 personnes d'assumer cette tâche.

4. PV de l'assemblée du 8 mars 2015

Les présidentes et présidents de chaque société ont reçu une copie du procès-verbal de l'assemblée de l'année dernière au mois d'avril 2015. Vous avez pu en connaître les principales décisions. Vous avez pu également en lire un compte-rendu dans la presse. Avez-vous des commentaires, des remarques ou des questions le concernant. Si ce n'est pas le cas, je vous prie de l'accepter par une levée de main. Je remercie Gisèle, notre secrétaire, pour son excellent travail.

5. Rapports annuels

a. de la présidente centrale

Marie-Thérèse prend la parole pour présenter son rapport à l'assemblée :

« Si je peux me permettre de le dire comme cela, la grande affaire de l'année 2015 a été de trouver des organisateurs pour la fête centrale. Après plusieurs contacts avec des sociétés, celles-ci ayant demandé chaque fois un temps de réflexion, nous sommes arrivés en juin sans solution. Sous l'impulsion de Pierre-André Clivaz, Pierre Schaller et de votre présidente, les présidents de toutes les sociétés de l'Unité Saint Germain ont été convoqués et nous avons parlé de l'éventualité d'organiser la fête. Les vacances étant toutes proches, il n'était plus possible de prendre une décision définitive. Celle-ci a été prise le 26 août et un comité formé de 2 personnes par société s'est constitué. Nous reviendrons avec plus de détails la concernant au point 8.

Le comité in corpore s'est réuni à 5 reprises, afin de discuter et prendre des décisions concernant la bonne marche des affaires de la Fédération.

M. Laurent Courbat a représenté la FCJ à l'assemblée de l'UCJ le 25 avril à Fahy.

Le 26 septembre 2015 a eu lieu la rencontre des directeurs et les 13 et 14 février le week-end de chant à Saint-François. Je laisse le soin au président de la commission de musique de vous en dire plus en ce qui concerne ces journées.

Le 20 décembre, j'ai eu l'honneur de participer au 125ème anniversaire de la société Ste Cécile de Chevenez. Ce fut pour moi une très belle journée. Après une célébration rehaussée par un répertoire choisi et la remise de médailles pour 2 personnes, la fête s'est poursuivie dans une ambiance festive et chaleureuse où l'on sentait combien l'ambiance dans la société était bonne. C'est une situation récurrente ... à chaque rencontre de Céciliens, on en parle, on s'en préoccupe, on n'a pas de solutions, on baisse parfois les bras. Je veux bien sûr parler de la baisse constante de nos effectifs. C'est vrai, on ne peut le nier, on va vers d'autres choses, d'autres réalités. Certaines sont déjà bien esquissées, d'autres sont encore à inventer.

Si je reprends aujourd'hui ce sujet, c'est pour vous inciter aux regroupements. Bien sûr, cela ne se fait pas en un jour, ce sont par les célébrations communes que l'on peut commencer. Avoir un répertoire commun par unité pastorale, que l'on peut interpréter si l'on va à la messe dans d'autres paroisses, lors d'enterrements ou autres. Je sais, on va peut-être me répondre que ce n'est pas facile, il y a beaucoup de réticences quand on n'a pas essayé. Les ressources financières de certaines sociétés sont peut-être bien maigres, comment faire pour payer un animateur du jour ainsi que le repas de midi des sociétaires. Certaines autorités paroissiales sont parfois aussi frileuses quand on leur demande de l'aide.

Un proverbe africain, dit : « *Tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin* ». La première partie ne me semble pas adéquate pour notre situation, alors je vais garder la deuxième :

« ENSEMBLE, ON VA PLUS LOIN »

Si la demande ne vient que d'une société et va à une seule paroisse, cela peut être difficile, mais si plusieurs sociétés se regroupent, il sera certainement plus aisé d'avoir une réponse positive.

Si je peux me permettre de vous conseiller cela, c'est parce que nous le vivons dans l'unité pastorale Saint Germain. Nous l'avons expérimenté plusieurs fois avec bonheur. Les chanteurs

sont ravis de se retrouver pour une journée ou quelques soirées de répétions pour terminer en apothéose lors d'un concert commun ou d'une célébration festive.

Henry Ford a dit : « Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite. »

Nous savons faire les 3 choses, nous l'expérimentons pour certaines sociétés depuis plus de 125 ans, la fidélité de nos sociétaires est exemplaire. Quelle autre fédération peut s'enorgueillir de fêter, en 2016, 53 membres totalisant 20 années de présence. Je peux également citer 57 personnes qui ont plus de 50 années et 72 personnes qui ont plus de 40 ans de fidélité au chant sacré. Et bien sûr tous les autres membres qui ont à cœur de faire vivre et pérenniser leur société.

Alors je sais, certains vont me répondre, et je peux l'entendre : « C'est plus facile à dire qu'à faire ». C'est vrai, mais qui n'a pas essayé ne peut prédire du résultat. C'est peut-être à moi, à ma société d'oser se lancer.

Je terminerai cette partie de mon rapport en vous redisant :

« Réunissez-vous, travaillez ensemble et vous irez plus loin ».

Cependant, je ne vais pas minimiser tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour. Alors je vous dis de grands MERCI pour tout ce que vous faites, tout ce que vous apportez, par votre présence et votre volonté de continuer la mission de nos sociétés Sainte Cécile.

Un comité central, une commission de musique et une commission des orgues, c'est avant tout des personnes qui se réunissent, qui sont et qui travaillent ensemble : le souci du bien de la Fédération.

Alors, dans un bel ensemble, je vais leur exprimer à toutes et tous ma gratitude : MERCI en face, MERCI à droite, MERCI à gauche et...... MERCI de votre attention. »

b. du président de la commission de musique

Marie-Thérèse demande à Pierre-André Clivaz de nous présenter les grandes lignes de l'activité de la commission de musique :

« La commission de musique de la FCJ s'est réunie à 5 reprises durant l'année écoulée.

Nous avons préparé la journée des directeurs qui s'est déroulée le 24 octobre au Centre St. François. L'Abbé Pierre Girardin nous a donné des informations bien utiles sur ce qui peut être chanté ou pas lors des funérailles. Les membres de la commission de musique ont ensuite présenté divers chants afin d'enrichir le répertoire de nos chorales. Les directeurs nous ont fait part de leur expérience et ont présenté certains chants de circonstance. La commission de musique a également présenté le programme de la prochaine fête centrale des Céciliennes.

La mise sur pied du week-end de chant des 13 et 14 février s'est faite tout naturellement grâce à la disponibilité et aux capacités de chacun. Sous la direction d'Emmanuel Pittet, Céciliennes et Céciliens ont peaufiné leur technique vocale et appris de nouvelles pièces dont le corps de la messe de la fête centrale. Notre rencontre s'est terminée en apothéose par l'eucharistie présidée par notre Abbé. Un grand merci aux musiciens, François Lopinat au piano, Anne Charmillot à la flûte, ainsi qu'aux membres de la commission de musique. Un merci tout spécial à Pierre Migy, le grand organisateur administratif de notre week-end. Cette année, nous avons dû malheureusement déplacer les dates du week-end en raison de l'indisponibilité du Centre St. François. En 2017, le week-end se déroulera les 4 et 5 février.

L'année qui s'annonce verra la fête centrale des Céciliennes les 3 et 5 juin 2016 à Vicques et Courroux. Je remercie déjà mes collègues directrices et directeurs pour leur collaboration.

La commission de musique va également réfléchir et proposer un thème pour la prochaine réunion des directeurs. Le souci principal de la commission de musique est de renouveler au mieux le répertoire de nos chorales en tenant compte des goûts de chacun et de veiller à la santé musicale de nos sociétés vieillissantes.

Nous devons réfléchir à l'avenir de nos sociétés : fusion, regroupement pour les grandes fêtes et rassemblements religieux, regroupement pour apprendre les programmes des messes des

fêtes régionales et centrales ? Il n'y a pas de solution miracle. Mais il est évident qu'à l'avenir, nous devrons unir nos forces.

Je remercie les membres de la commission de musique. Grâce à leur dévouement et leurs compétences, nos séances sont vivantes et fructueuses. Je remercie tout spécialement Maurice Mamie qui quitte notre commission après quelques années de dévouement. Je lui souhaite plein succès dans ses activités futures.

Mes remerciements vont également au comité central et à sa présidente pour la confiance témoignée et la qualité de la collaboration.

Je vous souhaite une bonne fin d'assemblée. Merci de votre attention. »

c. du président de la commission des orgues

M. Benoît Berberat, président de la commission des orgues, absent aujourd'hui, a donné à la présidente l'information suivante : la commission des orgues n'a pas été sollicitée en 2015. Il n'y a donc pas lieu de faire un rapport. Il a dit son entière disponibilité auprès des paroisses qui le souhaiteraient et transmets à toutes et à tous ses meilleures salutations.

6. Comptes de l'exercice 2015

a. Présentation des comptes par la caissière

Afin de vous donner un aperçu des revenus et dépenses de la Fédération, je donne la parole à Isabelle Voyame, notre caissière. Elle va vous informer des revenus et dépenses de la Fédération en ce qui concerne l'année dernière. Cette année, toutes les sociétés ont reçu un extrait de compte.

Pour l'exercice écoulé, les recettes se sont élevées à Fr 6'144.05 et les dépenses à Fr 5'066.50, soit un bénéfice de Fr 1'077.55. La fortune de la Fédération au 31.12.2015 est de Fr 7'974.00

Merci à Isabelle pour son excellent travail.

b. Rapport des sociétés vérificatrices (Courtételle et Damphreux/Lugnez/Montignez) Avant de donner décharge à notre caissière, je demanderai aux sociétés vérificatrices des comptes (Courtételle et Damphreux/Lugnez/Montignez) de nous donner lecture de leur rapport : « Les pièces comptables 2015 ont été vérifiées et pointées minutieusement. Les comptes sont reconnus exacts et conformes. Les vérificateurs donnent décharge à la caissière pour son excellent travail et demandent à l'assemblée de les accepter. Merci aux vérificateurs.

c. Approbation

Les comptes 2015 sont approuvés par l'assemblée par un levée de main, avec remerciements à la caissière pour son excellent travail.

7. Nomination des sociétés vérificatrices pour l'exercice 2016

Selon le tournus habituel, les sociétés de Delémont et Develier assumeront ce mandat pour l'exercice 2016. Nous les en remercions par avance.

8. Elections : de deux nouveaux membres du comité central d'un nouveau membre de la commission de musique

Il est noté dans les Statuts de la Fédération qu'une personne faisant partie du comité central est nommée pour 2 périodes consécutives de 4 ans. Les membres de la commission de musique n'ont pas de période définie.

Cette année, 2 membres du comité central ont terminé leur mandat. Il s'agit de Mrs Joseph Queloz de Saint-Brais et Laurent Courbat de Buix. Ils ont eux-mêmes cherché des successeurs dans leur région. Le comité vous propose donc Mmes Francine Girardin de Saignelégier pour les Franches-Montagnes et Sylviane Etienne de Courtemaîche pour l'Ajoie.

M. Maurice Mamie de Montsevelier ayant également donné sa démission en tant que membre de la commission de musique, le comité s'est approché de Mme Annabelle Ribeaud de Coeuve, directrice de la Sainte-Cécile de ce village.

Je remercie d'ores et déjà ces 3 dames de se mettre à la disposition de la Fédération.

Cependant, avant de passer au vote, je demande à l'assemblée si elle a d'autres propositions. D'autres personnes briguent-elles ces postes ? Si ce n'est pas le cas, je demande aux 2 délégués par société de les élire par une levée de main ... Et par acclamation !

Les comités seront composés comme suit :

Comité central:

1. Fleury Marie-Thérèse : présidente

Allimann Gisèle : secrétaire
Voyame Isabelle : caissière

5. Voyanie isabelle . Calssiere

4. M. l'abbé Pierre Girardin : aumônier

5. Girardin Francine : assesseur6. Etienne Sylvianne : assesseur

Commission de musique

1. Clivaz Pierre-André: président

- 2. Ribeaud Annabelle
- 3. Jecker Maurice
- 4. Julien Rémy

Commission des orgues

- 1. Berberat Benoît : président
- 2. Cattin Georges
- Dominé Claude
- 4. Willemin Laurent

Avant de passer au point suivant, il m'incombe d'honorer Laurent, Joseph et Maurice. Ils ont répondu présents lorsqu'on est venu les solliciter il y a 8 ans pour Laurent et Joseph et 4 ans pour Maurice, pour faire partie d'un des comités. Oh, le prestige n'est pas bien grand, les jetons de présence ne font pas concurrence à ceux des grandes banques de notre pays, mais ce que l'on peut qualifier de charges pour certains peut devenir Bonus pour d'autres. Bien sûr, à chaque comité, il faut se déplacer, quitter sa maison et son divan douillet, prendre part aux délibérations, assumer sa part de travail. Pour les membres de la commission de musique, il y a aussi les préparations des journées des directeurs, du choix des musiques pour les fêtes centrales et régionales, du week-end de chant de février, parfois également diriger des répétitions partielles. Quand je dis BONUS, je pense que dans toute chose, on peut avoir un regard différent. Ce qui peut être considéré comme charge peut devenir plaisir du partage, plaisir de donner, d'être au service de la communauté des Céciliennes et Céciliens. Donner, c'est aussi être responsable, donner son avis, parfois de manière tranchée, argumenter, ne pas être d'accord, mais toujours dans le respect des autres. Ce sont, à mon avis, des qualités que l'on peut reconnaître à Laurent, Joseph et Maurice. MERCI à eux pour tout ce qu'ils ont apporté et je leur souhaite beaucoup de bonnes choses dans leurs familles et leurs activités. Et c'est par un tout petit geste concret que nous allons leur exprimer toute notre gratitude.

9. Fête centrale 2016 : informations

Lors de la dernière assemblée générale, vous aviez donné mandat au comité d'attribuer la fête centrale s'il y avait une candidature. Les sociétés Sainte Cécile de l'Unité pastorale Saint-Germain se sont unies et organisent notre prochaine fête.

Afin de vous donner plus de détails, je vais passer la parole à M. Vincent Eschmann de Vicques, qui a accepté de prendre les rennes du comité d'organisation.

M. Eschmann, président d'organisation, donne les indications suivantes: « J'ai accepté ce mandat et je le fais avec plaisir, car il y a 2 représentants par société pour m'épauler, vu que ce sont plusieurs paroisses qui organisent cette fête. Un grand travail a déjà été effectué jusqu'à présent. 730 chanteurs y participeront. 8 chorales ou regroupements de chorales se sont également inscrites et se produiront au concert du dimanche matin. Un concert de la chorale Accroche-Cœur de Fribourg, dirigée par Jean-Claude Fasel, aura lieu le vendredi à 20h30 à l'église de Vicques. Pour le dimanche, l'accueil se fera à l'église et sera suivi du concert des sociétés inscrites. Puis la messe débutera vers 11h15-11h30. Le repas sera servi au Centre Sportif de Courroux et à la salle du Restaurant du Raisin à Courroux. Dans l'après-midi, la partie officielle aura lieu à l'église avec la remise des icônes. Les personnes qui le souhaitent auront la possibilité de s'inscrire pour le souper. Des informations parviendront aux sociétés dans le courant du mois d'avril.

Encore MERCI à Vincent et à son comité pour l'engagement pris et le travail effectué. Nous nous réjouissons toutes et tous de nous retrouver pour cette fête centrale du dimanche 5 juin 2016 à Courroux.

10. Divers et imprévus

- Assemblée générale FCJ : Dimanche 12 mars 2017.
- L'Abbé Pierre Girardin, qui s'occupe du script de la messe, demande à l'assemblée si des chanteurs seraient d'accord de s'associer à ces prière. Il demande si 1 pers d'Ajoie, une de la vallée de Dt et une des F-M pourrait formuler une intention de prière et de lui transmettre. S'annoncer après l'ag auprès de Pierre.
- M. Benoît Choffat annonce un concert qui aura lieu à l'église de Buix, le mardi 26 avril 2016, à 20h. Concert du Quatuor vocal « Vivat » de Saint-Pétersbourg.
- M. Cédric Meier, représentant de l'UCJ, salue l'assemblée au nom de l'UCJ. Le 24 juin 2017, une fête jurassienne de chant sera organisée par l'UCJ. Cette fête est ouverte à toutes les chanteuses et tous les chanteurs du Jura. Toutes les sociétés qui le désirent pourront s'inscrire et y participer. Un chœur de jeunes sera créé pour cette occasion. Lui transmettre la liste des présidents des stés FCJ. Le soir du 24 juin, le chœur suisse des jeunes se produira.
- Maurice Jecker prend la parole. La présidente a reçu des applaudissements et il sait très bien ce que représente ce travail, ayant été lui-même président. L'assemblée l'applaudit encore une fois.l
- Jubilaires dans les sociétés : 20 ans, recevront une icône. Les personnes ayant 50 ans et plus seront nommées durant la fête centrale. Les médailles pour 50 ans ne sont plus disponibles à la FCJ, mais il faut les demander à l'Evêché. Les personnes qui ne désirent pas de médailles et seulement le diplôme, c'est possible.
 - Divers
 - A vos agendas
 - -La prochaine assemblée générale est d'ores et déjà fixée au DIMANCHE 12 MARS 2017 AU CENTRE DE L'AVENIR à DELEMONT. (3ème dimanche de carême).
 - - Le prochain week-end de chant à Saint-François aura lieu les 4 et 5 février 2017. L'animateur principal sera Monsieur Emmanuel Pittet.
 - - On m'a demandé de faire les annonces suivantes:
 - Le choeur de chambre jurassien donnera concert le vendredi 25 mars à 20 h00 à 'église de Courroux. La direction sera assurée par M. Mark Kölliker . Le titre du concert est Lux aeterna.

- J'ai reçu un message de M. Cédric Meier, président des chanteurs jurassiens. Ils organisent une fête le 24 juin 2017 également à Courroux. Ils désireraient faire participer un maximum de chanteurs jurassiens. Pouvez-vous transmettre le message à vos sociétés. Je lui donne la parole. Il vous donnera plus de renseignement.
- A vous la parole. Avez-vous d'autres annonces, d'autres questions ou suggestions à formuler?

-

-

11. Chant Final

Le traditionnel « Salve Cecilia » est repris en cœur par les participants à l'assemblée.

Je clos cette assemblée à Heures. Je vous remercie d'avoir participé à nos débats et vous souhaitent une bonne rentrée dans vos foyers. Je vous prie de transmettre à vos sociétés mes meilleurs voeux pour une année chorale riche et heureuse. Je vous donne d'ores et déjà rendez-vous le 5 juin pour notre fête.

Marie-Thérèse Fleury lève l'assemblée et remercie chacune et chacun de sa présence.

La prochaine assemblée générale est d'ores et déjà fixée au *DIMANCHE 12 mars 2017, à 14h30, au Centre l'Avenir à Delémont.* (3^{ème} dimanche de Carême).

La secrétaire : Gisèle Allimann

L'assemblée est levée à 15h45

Mars 2016/GA